



RENCONTRES TERRITORIALES DE L'ÉDUCATION  
«RYTHMES ET TEMPS ÉDUCATIFS,  
UNE COMPLÉMENTARITÉ À CONSTRUIRE»  
30 SEPTEMBRE 2015  
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Rencontre « Rythmes et temps éducatifs : une complémentarité éducative à construire »  
30 septembre 2015 – Nancy  
Bibliographie sélective

## SOMMAIRE

	Page
<b>1. LES PROJETS ÉDUCATIFS DE TERRITOIRE (PEDT) .....</b>	<b>5</b>
1.1 SITES EN LIGNE .....	5
1.2 TEXTES JURIDIQUES ET OFFICIELS .....	5
1.3 MANUELS ET GUIDES .....	7
1.4 ACTES .....	9
1.5 ARTICLES GÉNÉRAUX .....	9
1.6 COMPTES-RENDUS D'EXPÉRIENCE .....	10
<b>2. POUR DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE QUALITÉ .....</b>	<b>11</b>
2.1 SITES EN LIGNE .....	11
2.2 TEXTES OFFICIELS .....	11
2.3 GUIDES .....	11
2.4 LIVRES .....	12
2.5 RAPPORTS .....	13
2.6 ACTES .....	14
2.7 DOSSIERS .....	14
2.8 ARTICLES GÉNÉRAUX .....	15
<b>SIESTE .....</b>	<b>19</b>
<b>JEU .....</b>	<b>20</b>
<b>SPORT .....</b>	<b>20</b>
<b>INFORMATIQUE – AUTOMATIQUE .....</b>	<b>21</b>
<b>ACTIVITÉS EN BIBLIOTHÈQUE .....</b>	<b>21</b>
<b>ARTS PLASTIQUES .....</b>	<b>22</b>
2.9 COMPTES-RENDUS D'EXPÉRIENCE ET EXEMPLES .....	22

## PRÉAMBULE

Comme produit documentaire d'accompagnement, la bibliographie a été préférée au dossier documentaire pour une question de gestion des droits d'auteur. L'INSET de Nancy se tient néanmoins à disposition pour fournir l'un ou l'autre des articles référencés, sauf ceux dont la notice est marquée d'une étoile, qui ne figurent pas dans le fonds documentaire de l'Institut.

Les notices des documents en ligne sont allégées par rapport à celles des documents sur papier.

# 1. LES PROJETS ÉDUCATIFS DE TERRITOIRE (PEDT)

---

## 1.1 SITES EN LIGNE

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports  
<http://pedt.education.gouv.fr/>

Association nationale des directeurs de l'éducation des villes  
<http://www.andev.fr/portail/449-r%C3%A9forme-des-rythmes-scolaires.html>

Réseau français des villes éducatrices  
<http://www.villeseducatrices.fr/>

Ministère de l'Éducation nationale. Conférence nationale sur les rythmes scolaires  
<http://www.rythmes-scolaires.fr>

Ministère de l'Éducation nationale  
<http://www.education.gouv.fr/cid25marsles-rythmes-scolaires.html>

Sénat. Mission commune d'information (MCI) sur les rythmes scolaires  
[http://www.senat.fr/commission/missions/reforme\\_des\\_rythmes\\_scolaires/index.html](http://www.senat.fr/commission/missions/reforme_des_rythmes_scolaires/index.html)

**Éducavox** / co-fondateurs: AN@E, Apple France éducation, BIOTICS international, CYBION, FranceTV éducation, Orange, Province de Liège enseignement, SMART technologies ; contributeurs: Bayard, Be Learner, CNDP, Euro France médias, INA, Logica, Kallysta, Ludovia, Universcience, Villes Internet  
<http://www.educavox.fr/mot/rythmes-scolaires>  
Site collaboratif et portail.

## 1.2 TEXTES JURIDIQUES ET OFFICIELS

**Décret n° 2015.0996 (17 août 2015), portant application de l'article 67 de la loi n° 2013-595 (8 juillet 2013), d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires.**

Version consolidée au 29 septembre 2015.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031047179&fastPos=1&fastReqId=197411380&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**Décret n° 2015.0997 (17 août 2015), portant application de l'article 32 de la loi n° 2014-891 (8 août 2014), de finances rectificative pour 2014.**

Version consolidée au 29 septembre 2015.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031047222&fastPos=1&fastReqId=976818672&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**Circulaire n° 2014.0184 (19 décembre 2014) = Instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire.**

*In* Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation nationale, janvier 2015, n° 2015.01.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85078](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85078)

**Décret n° 2014.1320 (3 novembre 2014), modifiant les articles R227-1 et R227-16 du code de l'action sociale et des familles.**

Version consolidée au 29 septembre 2015.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029701835&fastPos=1&fastReqlid=745831734&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**Arrêté du 3 novembre 2014 portant modification de l'arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils [*sic*] sans hébergement et en accueils [*sic*] de scoutisme.**

Version consolidée au 29 septembre 2015.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029701846&fastPos=63&fastReqlid=1564944164&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**Circulaire n° DJEPVA/DJEPVA A3/2014/295 (5 novembre 2014), relative à la mise en place d'activités périscolaires dans les accueils collectifs de mineurs dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs /**

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Sous-direction des politiques de jeunesse, Bureau de la protection des mineurs en accueils [*sic*] collectifs et des formations jeunesse éducation populaire.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/11/cir\\_38915.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/11/cir_38915.pdf)

**Décret n° 2013.0707 (2 août 2013), relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre. —** Version consolidée au 2 septembre 2013.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=30744024D825207DDD5383A7B73D5D3E.tpdjo08v\\_3?cidTexte=LEGITEXT000027803619&dateTexte=20140303](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=30744024D825207DDD5383A7B73D5D3E.tpdjo08v_3?cidTexte=LEGITEXT000027803619&dateTexte=20140303)

**Circulaire du Ministère de l'Éducation nationale n° 2013.0036 (20 mars 2013), sur le projet éducatif territorial.**

*In* Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation nationale, n° 2013.12.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=70631](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=70631)

**Décret n° 2013.0077 (24 janvier 2013), relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. —** Version consolidée au 27 janvier 2013.

*In* Légifrance / Services du premier ministre. Direction de l'information légale et administrative.

[http://www.legifrance.com/affichTexte.do?sessionId=06397F56883D90723B18598A5AF1E7DE.tpdjo07v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000026979035&dateTexte=20130129](http://www.legifrance.com/affichTexte.do?sessionId=06397F56883D90723B18598A5AF1E7DE.tpdjo07v_2?cidTexte=JORFTEXT000026979035&dateTexte=20130129)

**Accompagnement des besoins spécifiques par la mise en œuvre du fonds *publics et territoires*.**

CNAF, février 2015. — 31 p.

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Quisommesns/Textes%20de%20référence/Circulaires/Circulaire%202015-004.pdf>.

Nouvelle version de cette circulaire relative à la mobilisation des fonds destinés à financer des interventions sur des "besoins spécifiques" autour de six axes: accueil des enfants en situation de handicap, accueil de publics fragilisés par différents facteurs, projets "portés" par des adolescents, équipements et services d'accueil, prise en compte des difficultés structurelles des établissements et accompagnement de démarches innovantes. Désormais, une partie de ces crédits permettra de soutenir «les communes [et groupements intercommunaux] qui souhaitent investir pour faciliter l'accès des enfants en situation de handicap à ces activités périscolaires».

**Rapport du Comité de suivi national de la réforme des rythmes scolaires, adressé à M. Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale.**

Ministère de l'Éducation nationale, décembre 2013. — 26 p.

<http://www.education.gouv.fr/cid77082/rapport-du-comite-de-suivi-national-de-la-reforme-des-rythmes-scolaires.html>

### 1.3 MANUELS ET GUIDES

**Les nouveaux rythmes à l'école primaire : guide pratique.** — Nouvelle édition.

Ministère de l'Éducation nationale, 2014 — 75 p.

<http://www.education.gouv.fr/cid74599/un-guide-pratique-pour-accompagner-les-maires-dans-mise-amp-elig-uvre-des-nouveaux-rythmes-ecole-primaire-2014.html>

**Les nouveaux rythmes à l'école primaire : des exemples d'emplois du temps.**

Ministère de l'Éducation nationale, mars 2014. — 18 p.

<http://www.education.gouv.fr/cid77491/nouveaux-rythmes-scolaires-des-exemples-d-emplois-du-temps.html>

**La participation des parents, des enfants et des jeunes au projet éducatif territorial : arguments et méthodes /** Défense des enfants international France.

DEI-France, 26 septembre 2013. — 25 p.

[http://www.dei-france.org/IMG/pdf/PEdT\\_et\\_participation\\_-\\_DEI-France.pdf](http://www.dei-france.org/IMG/pdf/PEdT_et_participation_-_DEI-France.pdf)

**Guide de mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs en Seine-Maritime /** Préfecture de la Seine-Maritime. Direction départementale de la cohésion sociale ; Caisse nationale d'allocations familiales ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime.

Préfecture de la Seine-Maritime, mai 2014. — 14 p.

<http://www.seine-maritime.gouv.fr/content/download/11173/79657/file/Guide%20PEDT.pdf>

**Généraliser les PEDT : outils pour la refondation de l'école /** Janine Bouvat, Renaud Chiron, Philippe Courtesseyre, Claire Leconte.

Voiron : Territorial, 2015. — 142 p. — ISBN 978-2-8186-0814-2

À partir de retours d'expérience, construit autour de quatre expertises et points de vue croisés, cet ouvrage constitue, pour l'ensemble des professionnels concernés, un appui pour appréhender le PEDT dans toute sa complexité, de son élaboration à son animation. \*

**Rôle et responsabilité des communes dans l'aménagement des rythmes scolaires** / Jean-Michel Grenier.  
Voiron : Territorial, 2013. — 108 p. — (Dossiers d'experts ; 604).  
Annexes. — ISBN 978-2-8186-0553-0

*Sommaire*

- I. L'approche juridique des problématiques de responsabilités
  1. Les responsabilités pénale et civile
  2. Les responsabilités administrative, disciplinaire et financière
- II. L'approche pragmatique des problématiques de responsabilités
  1. Les obligations de sécurité et de surveillance des divers participants
  2. La combinaison des régimes de responsabilité en présence et les formules de protection \*

**L'aménagement des rythmes scolaires : outils pratiques** / Nathalie Blot.

Voiron : Territorial, 2014 — 110 p. — (Dossiers d'experts ; 569).

Annexes. Bibliographie. — ISBN 978-2-8186-0688-9

*Sommaire*

Historique et évolution des activités périscolaires

- I. L'importance des projets d'aménagement des rythmes scolaires
  1. Les impacts territoriaux et éducatifs
  2. La nécessité de repenser l'organisation
  3. L'implication des partenaires
  4. Le coût du dispositif
  5. Les objectifs et les enjeux
  6. Les nouveautés introduites par la réforme de 2013
- II. La mise en œuvre des projets d'aménagement des rythmes scolaires
  1. Le choix des activités
  2. La recherche d'intervenants compétents
  3. La mise à disposition de locaux et de matériels adaptés
  4. L'élaboration du budget
  5. Le suivi des activités
  6. Les modalités d'accueil périscolaire \*

**Guide juridique des activités périscolaires : action sociale, transport, restauration** / Yann Buttner, André Maurin ; préface de Jack Lang.

Territorial, 2015. — 112 p. — ISBN 978-2-8186-0923-1

Ce guide pratique à destination des collectivités locales et de l'administration de l'Éducation nationale (écoles, collèges, lycées) rappelle les textes applicables et expose la jurisprudence y afférente afin d'éclairer les acteurs de terrain mettant en œuvre ces dispositifs.

Cette nouvelle édition, actualisée, enrichie et préfacée par Jack Lang, aborde la délicate question du droit d'accueil minimal des élèves en cas de grève issu de la loi du 20 août 2008, dont l'application a suscité de nombreuses décisions de justice. \*

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy



## 1.4 ACTES

### **Réforme des rythmes scolaires et projet éducatif de territoire (PEDT) : expériences locales et témoignages : actes du séminaire du 3 décembre 2013, Paris / Bernard Saint-Germain.**

Caisse des dépôts, avril 2014. — 108 p.

<http://www.mairieconseils.net/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250168413488&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs>

Le contexte de cette réforme a été présenté sous l'angle des collectivités (Mairie-conseils) et du Comité de suivi de la réforme (représenté par Marcel Rufo, expert et pédopsychiatre).

Les élus et les équipes des communes de Saint-Brice-Courcelles (51), de Favières (54), du SIVOS d'Aulnay-sur-Iton (27), de la communauté de communes du Savès (32) et de la commune de Carcès (83) étaient invités à présenter leurs expériences.

## 1.5 ARTICLES GÉNÉRAUX

### **Comment construire un projet éducatif territorial ? / Roselyne Van Eecke.**

*In* Le journal de l'animation / Martin media, février 2014, n° 146, p. 72-77. \*

### **Projet éducatif territorial : mode d'emploi / Florent Contassot.**

*In* Le journal de l'animation / Martin media, 31 mai 2013, n° 139, p. 21-31.

La circulaire du 20 mars 2013 détaille les objectifs et les modalités d'élaboration du PEDT. Les animateurs ne sont pas décisionnaires en la matière, mais les discussions autour du PEDT leur permettront de faire remonter l'expérience de terrain, d'exprimer les inquiétudes ou les propositions, voire d'interroger la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ou les services académiques susceptibles de répondre aux questions.

### **Les collectivités, nouveaux acteurs éducatifs ? / Laure Martin.**

*In* La lettre du cadre territorial / Territorial, juin 2015, n° 489, p. 30-31.

Depuis la rentrée de septembre 2014, toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques appliquent la réforme des rythmes scolaires, et les collectivités territoriales son corollaire : la mise en œuvre des temps d'activité périscolaires (TAP). Ce dispositif a engendré de profonds changements. Néanmoins, les collectivités n'avaient pas attendu la réforme des rythmes scolaires pour avoir une politique éducative. D'ailleurs, celles qui ont noué des partenariats en amont semblent avoir eu plus de facilité à intégrer la réforme. En tout état de cause, instaurer un partenariat avec les acteurs de l'Éducation nationale paraît prioritaire pour mener une réflexion commune et assurer une continuité entre les temps scolaires et périscolaires.

### **Un management stratégique des nouveaux rythmes scolaires / Philippe-Emmanuel Goussard et Simon Lorcy.**

*In* La lettre du cadre territorial / Territorial, 1<sup>er</sup> avril 2013, n° 461, p. 32-34.

L'enjeu consiste à passer d'un modèle où les journées restaient assez cloisonnées à une logique de fonctionnement nécessitant la plus grande complémentarité des interventions des uns et des autres.

### **PEDT : premières difficultés... / Aurélie Dressayre.**

*In* Acteurs de la vie scolaire / Territorial, décembre 2013, n° 52, p. 19.

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

**Communes rurales : quand les intercos déploient l'accueil périscolaire** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 29 avril 2013, n° 2171, p. 28-30.

L'organisation de l'accueil périscolaire exige du personnel qualifié, des locaux, des équipements ou du matériel pour les activités. Le coût est donc plus facile à assumer au niveau intercommunal, ce qui pose néanmoins la question du transfert des compétences scolaire et périscolaire.

**Sport et continuité éducative.**

*In* Sport dans la cité / FNOMS = Fédération nationale des offices municipaux des sports, n° 217, septembre 2014, p. 6-11.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 19 mars 2013 et la circulaire interministérielle du 20 mars 2013 définissent le cadre des projets éducatifs de territoire (PEDT) en tant qu'outils au service de la réussite éducative.

**Activités périscolaires : quel accompagnement pour les enfants handicapés après l'école?** / par Catherine Maisonneuve et Marie Bidault.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 2 septembre 2013, n° 2186, p. 14.

<http://archives.lagazettedescommunes.com/22244290/quel-accompagnement-pour-les-enfants-handicapes-apres-l-ecole-r>

Les auxiliaires de vie scolaire vont bénéficier d'un statut et d'un diplôme, mais la question des temps périscolaires reste posée.

**Rythmes scolaires : le CNFPT crée de nouvelles formations pour accompagner la réforme.**

*In* Localtis.info / Caisse des dépôts, 11 mars 2014.

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/Page/ResultatsRechercheSimple>

## 1.6 COMPTES-RENDUS D'EXPÉRIENCE

*Classement alphabétique par région, département et commune*

**Quand les communautés changent de rythmes** / Apolline Prêtre.

*In* Intercommunalités / ADCF = Assemblée des communautés de France, janvier 2014, n° 185, p. 20.

<http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/ADCF-Interco185-140121-WEB.pdf>

Près de 4 000 communes se sont engagées dès 2013 dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires; pour autant, même lorsque les groupements intercommunaux ne gèrent pas la compétence scolaire à proprement parler, ils se retrouvent en première ligne de par l'exercice de certaines de leurs compétences.

### Île-de-France. Seine-Saint-Denis

**Seine-Saint-Denis : un projet éducatif territorial à l'échelle du département** / Stéphane Menu.

*In* Acteurs de la vie scolaire / Territorial, novembre 2013, n° 51, p. 12.

Le conseil général de Seine-Saint-Denis et l'Académie de Créteil ont décidé de se rapprocher pour créer le premier PEDT à l'échelle d'un département. Ils inventent ainsi une nouvelle forme de gouvernance éducative.

## 2. POUR DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE QUALITÉ

---

### 2.1 SITES EN LIGNE

Union française des centres de vacances  
<http://www.ufcv.fr/Animationterritoriale.aspx>

Association des ludothèques françaises  
<http://www.alf-ludotheques.org/>

Recherche sur le yoga dans l'éducation  
<http://www.rye-yoga.fr/>

Fédération des œuvres laïques 44 : restauration scolaire  
<http://www.fal44.org/collectivite/actions-educatives/restauration-scolaire-et-pause-meridienne.html>

Revue en sciences humaines [portails]

<http://www.persee.fr/web/quest/home>  
<http://www.cairn.info/>  
<http://www.revues.org/>

### 2.2 TEXTES OFFICIELS

**Audition de Mme Sylvie Linder, coordonatrice nationale de la mission espaces ludiques en milieu scolaire.**

*In* Comptes rendus de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication : 27 juin 2013. Sénat.

<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20120625/cult.html#toc5>

### 2.3 GUIDES

**Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité** / Yann Dyèvre ; Catherine Lapoix, Sylvie Banoun, Marc Engel, Francis Labreuche, Sylvie Martinez, Sandrine Ottavj, Anne Sara, Sylvie Tumoine ; Vianney Sevaistre, Renée Ayma, Cédric Chaumond, Jean-François Lochet, Pierre-Emmanuel Panier, Sylvie Mouyon-Porte, Frédéric Steinberg ; Virginie Meunier, Léa Giraud, Arnaud Jean, Frédéric Vagney ; Pascal Martin, Dominique Noguès.

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative & CNAF, 4 septembre 2013. 45 p.

[http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/GuidePeriscolaire\\_web-2.pdf](http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/GuidePeriscolaire_web-2.pdf)

**Temps calme | temps libre** / Jean-Marc Guibaud, Hélène Lafargue, Stéphanie Pradelles, Virginie Bertrand, Marie-Claude Maynadier, Nathalie Pigout, Carole Cervantes, Katia Arnold, Gaëtan Massoutié et Thomas Bouzid.

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, 2012. — 12 p.

**Espaces ludiques en milieu scolaire : un dispositif adapté à l'aménagement des rythmes scolaires : pour mieux vivre ensemble et favoriser la réussite scolaire.**

FJP = Fédération française des industries: jouet puériculture & Ministère de l'Éducation nationale & ACSE = Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances & Région Île-de-France & Mission espaces ludiques, [sans date].

**Espaces ludiques en milieu scolaire : quelques conseils de mise en œuvre à l'attention des directeurs d'écoles [sic].**

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, [sans date].  
<http://eduscol.education.fr/cid55845/espaces-ludiques.html>

**Espaces ludiques en milieu scolaire : pour mieux vivre ensemble et favoriser la réussite scolaire : information à l'attention des parents.**

Ministère de l'Éducation nationale & ACSE = Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, [sans date].

**Espaces ludiques en milieu scolaire : mode d'emploi.**

Ministère de l'éducation nationale, 9 décembre 2013. — 1 vidéogramme (4 min 29 s).  
[http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode\\_player=1&theme=203&video=287413](http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode_player=1&theme=203&video=287413)

## 2.4 LIVRES

**Des rythmes de vie aux rythmes scolaires : quelle histoire!» / Claire Leconte ; préface Alain Reinberg.**

Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2011. — 217 p.  
Bibliogr. Sitographie. — ISBN 978-2-7574-0218-4 \*

**S'ennuyer, quel bonheur!** / Patrick Lemoine.

Paris : Armand Colin, 2007. — 182 p. — ISBN 978-2-200-35040-6 \*

**La pédagogie traditionnelle : une histoire de la pédagogie. Petite histoire des savoirs sur l'éducation** / Jean Houssaye.

Paris : Éditions Fabert, 2014. — 373 p. — (Pédagogues du monde entier). — ISBN 978-2-84922-254-6 \*

**Je prends mon poste de... animateur périscolaire** / Fabrice Anguenot, Lucile Banquet, Joël Clérembaux, Vincent Dudès.

Voiron : Territorial, 2015. — 109 p. — ISBN 978-2-8186-0855-5

Rédigé par des professionnels de l'animation, des collectivités et du management, l'ouvrage traite du métier d'animateur périscolaire sous tous ses aspects :

- les savoirs – concepts fondamentaux de la fonction publique, des politiques éducatives, de la législation et de la réglementation ;
- les savoir-faire – des outils, des méthodes, de nombreux éléments concrets et des conseils très utiles pour bâtir et animer son atelier périscolaire ;
- les savoir-être – les comportements adéquats, les qualités relationnelles et personnelles, le positionnement au sein d'une équipe, la création de l'émulation et de l'esprit d'équipe. \*

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

## 2.5 RAPPORTS

**La compétence périscolaire et les impacts de la réforme des rythmes scolaires sur les agents et les métiers territoriaux : au 31 décembre 2014** / Centre national de la fonction publique territoriale, Direction de l'observation prospective de l'emploi, des métiers et des compétences.  
CNFPT, 2 janvier 2015. — 33 p. — (Études).

[http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/etude\\_rythmes\\_scolaires\\_et\\_peri\\_scolaire.pdf?gl=NjliOGJkMzI](http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/etude_rythmes_scolaires_et_peri_scolaire.pdf?gl=NjliOGJkMzI)

L'étude porte sur 20 communes et 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

**Pour une nouvelle organisation du temps scolaire à l'école primaire : une analyse et une simulation au niveau local** / Bruno Suchaut ; Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques ; Institut de recherche sur l'éducation. — Juin 2012.

*In* Archive ouverte HAL-SHS (Hyper article en ligne : sciences de l'homme et de la société) / Service d'ingénierie documentaire de l'Institut des sciences de l'homme de Lyon, 4 décembre 2012. — 106 p.

OAI : [halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00714043](http://halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00714043).

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/71/40/43/PDF/12032.pdf>

**Aller à la bibliothèque après la classe : la réforme des rythmes scolaires : nouveaux enjeux et nouvelles opportunités pour les bibliothèques** / Florence Lacroix-Spinnewyn.

ENSSIB, janvier 2014. — 105 p.

Mém. d'étude : Diplôme de conservateur de bibliothèque : Lyon, ENSSIB : 2014.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64249-aller-a-la-bibliotheque-apres-la-classe-la-reforme-des-rythmes-scolaires-nouveaux-enjeux-et-nouvelles-opportunités-pour-les-bibliotheques.pdf>

En incitant l'école à coopérer avec l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels présents sur un territoire pour favoriser l'accès à la culture et à l'éducation des enfants, la réforme des rythmes scolaires offre l'opportunité pour les bibliothèques de redéfinir la place et le rôle qu'elles veulent prendre dans ce partenariat. Des entretiens réalisés dans des bibliothèques engagées dans la mise en œuvre de cette réforme montrent comment les bibliothécaires qui ont hérité de leur histoire professionnelle ont la capacité de prendre place dans ces projets éducatifs et culturels. Ceux-ci insistent sur le caractère ludique et non évaluable de leurs propositions d'activité périscolaire et rappellent avec conviction leur refus de voir ces activités se "scolariser". Ils souhaitent également que les bibliothèques soient un lieu de loisir, de culture, de formation, qui permette à ces enfants de devenir des citoyens émancipés. Enfin la bibliothèque doit aussi être pour les enfants un lieu de rencontre avec leurs pairs et des adultes, où ils apprennent à vivre en groupe.

**Jeu et bibliothèque : pour une conjugaison fertile** / Françoise Legendre ; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Inspection générale des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, 9 avril 2015. — 122 p.

[http://cache.media.enseignementsup-](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/21/6/RAPPORT_definitif_LUN_16_02_2015_410216.pdf)

[recherche.gouv.fr/file/2015/21/6/RAPPORT\\_definitif\\_LUN\\_16\\_02\\_2015\\_410216.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2015/21/6/RAPPORT_definitif_LUN_16_02_2015_410216.pdf)

Présentation du rapport : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24765-cid87768/jeu-et-bibliotheque-pour-une-conjugaison-fertile.html>

**La place d'un temps de sieste de l'après-midi en petite et moyenne section** / Joana Rochereau.  
20 juin 2012.

*In* Archive ouverte HAL-SHS (Hyper article en ligne : sciences de l'homme et de la société) / Service d'ingénierie documentaire de l'Institut des sciences de l'homme de Lyon, 3 juillet 2012. — 23 p.

OAI : [halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00760661](http://halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00760661).

Mém. master métiers de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de l'accompagnement : Univ. d'Orléans : 2012.

[http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/76\\_juin\\_61/PDF/Memoire\\_M2\\_MEEFA\\_Joana\\_Rochereau.pdf](http://dumas.ccsd.cnrs.fr/docs/00/76_juin_61/PDF/Memoire_M2_MEEFA_Joana_Rochereau.pdf)

## 2.6 ACTES

**Actes du séminaire sur la pause méridienne, 9 février 2011, Hôtel de Ville de Paris / Maires de grandes villes ; Mairie de Paris ; Association nationale des directeurs et des responsables des services de l'éducation des villes de France ; Réseau français des villes éducatrices ; CNFPT ; Fédération des maires des villes moyennes.**

Réseau français des villes éducatrices, 29 juin 2011. — 72 p.

<http://www.villeseducatrices.fr/ressources.php>

## 2.7 DOSSIERS

**Aux frontières de l'école ou La pluralité des temps éducatifs** / par Marie Gausse.

*In* Dossier d'actualité : veille et analyses / IFE = Institut français de l'éducation, janvier 2013, n° 81, p. 1-20.

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/81-janvier-2013.pdf>

**Professionnels de jeunesse et d'éducation non formelle [compilation de textes pour la rencontre européenne des professionnels de jeunesse et d'éducation non formelle] : Marly-le-Roi, 29-30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2006** / Annie Oberti ; avec la collaboration de Jean-Pierre Halter ; Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

INJEP, mars 2008. — 119 p.

<http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/ProfJeunesse3BAT.pdf>

### *Sommaire*

- Présentation de la rencontre, contexte et enjeux
- Regards sur quelques pays d'Europe
  - . L'éducation non formelle en Finlande
  - . Les professionnels de jeunesse et d'éducation non formelle en République tchèque
  - . Les professionnels de jeunesse en Catalogne
  - . Le travail de jeunesse et d'éducation non formelle : perspective anglaise
  - . Les professionnels de l'éducation non formelle et de la jeunesse en France, les analogies en Europe
  - . Approche comparative des professionnels de jeunesse en Europe, étude de l'IARD
- Questions de formation
  - . Le portfolio européen pour travailleurs et animateurs de jeunesse en Europe
  - . L'expérience d'un BAFA trinational
  - . L'éducation tout au long de la vie, compétences clés
  - . La formation dans le temps libre et l'animation socioculturelle en Europe
- Bilan et suite
- Annexes

**La pause méridienne : temps périscolaire.. oui mais éducatif.**

*In* Loisirs éducation / JPA = La Jeunesse au plein air, 1<sup>er</sup> décembre 2010, n° 437.

Compte-rendu d'expériences locales, bibliographie, sitographie. \*

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

## 2.8 ARTICLES GÉNÉRAUX

### **De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation** / Gilles Brougère, Hélène Bézille.

*In* Revue française de pédagogie / ENS éditions, janvier 2007, n° 158, p. 117-160.

<http://rfp.revues.org/516>

La multiplication des usages de la notion « d'informel » dans le champ de l'éducation contribue à l'opacification de ce qui est désigné ou qualifié par ce terme aux connotations diverses, valorisées ou décriées. Cette note de synthèse dresse une cartographie des usages de la notion à partir d'une recension des travaux de recherche francophones et anglophones utilisant le terme ou traitant de ce sujet. Ces travaux sont regroupés en trois domaines : les travaux rapportés à l'éducation dans les pays du Sud; les approches relevant du domaine de la psychologie culturelle des apprentissages; les travaux développés dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes, tant dans le domaine du travail, que dans ceux du loisir et des pratiques d'autoformation. Chemin faisant, cet état des lieux conduit à donner de la visibilité à la diversité des formes sociales d'apprentissage, au-delà des formes éducatives instituées, et, en conséquence à interroger les théories de l'apprentissage à partir de différentes notions telles que celles de forme éducative, d'expérience ou de participation.

### **Les loisirs de l'enfant ou Le défi de l'éducation informelle** / Nathalie Roucoux.

*In* Revue française de pédagogie / ENS éditions, juillet 2007, n° 160, p. 63-73.

<https://rfp.revues.org/731>

Les structures de loisir destinées aux enfants se caractérisent par la présence affirmée d'une dimension éducative. L'analyse des différentes institutions permet de mettre en évidence les formes qui sont choisies pour développer celle-ci. Dans le cas des ludothèques, la finalité ludique permet de développer un environnement matériel et humain qui donne lieu à des apprentissages informels pour les enfants et les adultes. Dans le cas des centres de vacances et de loisirs, les objectifs et les fonctionnements conduisent à des modalités d'encadrement des enfants qui constituent une forme éducative particulière proche mais distincte de la forme scolaire.

### **Le temps périscolaire : un objet et des projets à partager** / Jean-Michel Le Bail et Jean-Michel Zakhartchouk.

*In* Cahiers pédagogiques / CRAP = Cercle de recherche et d'action pédagogique, décembre 2007, n° 458.

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Le-temps-periscolaire-un-objet-et-des-projets-a-partager>

Texte de l'entretien avec Jean-Michel Le Bail, correspondant « politique de la ville » à l'Inspection académique de Paris, à propos de l'ouvrage collectif *L'accompagnement à la scolarité* paru en septembre 2007, chez Canopé-CRDP de l'Aisne

### **« La conception des activités de loisirs, un modèle trop scolaire », Joël Zaffran, chercheur au centre Émile Durkheim, Bordeaux III** [Biennale de l'éducation, 13-14 décembre 2012, Nantes] / Joël Zaffran.

Francas des Pays de la Loire, 8 février 2013.

<http://www.francaspaysdelaloire.fr/La-conception-des-activites-de>

L'adolescence est une période où se joue le processus d'abandon des anciens repères pour en intégrer de nouveaux. Coincés entre les univers de l'enfant et de l'adulte, ces adolescents tentent de s'émanciper des carcans familiaux et scolaires en affirmant leur individualité. Il est cependant nécessaire d'accompagner l'adolescent au sein de sa quête d'autonomie et d'affirmation de soi. Joël Zaffran, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux Segalen et chercheur au centre Émile Durkheim, met en exergue les contradictions qui peuvent exister entre temps libre et ce qui est appelé temps de loisir.

**L'accueil de loisirs : un espace éducatif entre l'école et la famille : intervention à Joinville (Haute-Marne) le 29 mai 2008** / Bernard Bier.

INJEP, 29 mai 2008. — 10 p.

[http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/Bier.ACM.\\_joinville-2.pdf](http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/Bier.ACM._joinville-2.pdf)

*Sommaire de la communication*

- Évocation des mutations dans le contexte éducatif
- Apport de quelques données commentées sur l'évolution des accueils
- Tentative d'identification de quelques enjeux dans le champ de l'éducation.

**Comparer les pédagogies : un casse-tête et un défi** / Étienne Vellas.

Philippe Meirieu, 2007. — 9 p.

[www.meirieu.com/OUTILSDEFORMATION/vellas\\_comparerlespedagogies.pdf](http://www.meirieu.com/OUTILSDEFORMATION/vellas_comparerlespedagogies.pdf)

**Continuité éducative** / Guillaume Sauvion.

*In* Les cahiers de l'animation vacances loisirs / CEMEA = Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, octobre 2014, n° 88, p. 13-16 et 29-31.

À l'époque de l'immédiateté, le temps éducatif semble insupportablement long. À l'époque de la rationalité, le temps éducatif est compté et toutes les cases de l'emploi du temps doivent rapporter. Et si, justement, la mise en place d'une nouvelle organisation du temps de l'enfant à l'école passait par prendre celui de la rencontre ? \*

**L'animation et l'Éducation nationale.**

École Ferdinand Buisson, 2004. — 17 p.

[http://www.ec-buisson-limay.ac-versailles.fr/IMG/pdf/animation-en\\_post\\_et\\_peri-scolaire.pdf](http://www.ec-buisson-limay.ac-versailles.fr/IMG/pdf/animation-en_post_et_peri-scolaire.pdf)

**Vient de paraître: *Regards sociologiques sur l'animation*** / Camus Jérôme, Lebon Francis.

Éducation populaire & transformation sociale, juillet 2015.

<http://www.mille-et-une-vagues.org/ocr/?Regards-sociologiques-sur-l>

En mettant à disposition des travaux d'historiens, de sociologues, de chercheurs en sciences de l'éducation et en sciences politiques, ce livre éclaire le rôle social de l'animation moderne et l'inscrit dans les débats de société actuels. Sont ainsi abordés les différentes formes d'éducation et d'engagement, l'articulation entre militantisme et professionnalisme, ou encore le rôle que joue la socialisation par les loisirs, notamment sur la construction du genre.

**Les apports des pratiques d'éducation populaire au champ scolaire [Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, juillet 2012, Paris]** / Yohann Hernandez.

*In* Archive ouverte HAL-SHS (Hyper article en ligne : sciences de l'homme et de la société) / Service d'ingénierie documentaire de l'Institut des sciences de l'homme de Lyon, 15 mars 2013. — 9 p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00801375/document>

La crise scolaire, qu'il est possible d'interpréter en terme de crise de la forme scolaire, semble être en partie le résultat d'un ensemble de disjonctions: dans la relation pédagogique, nécessairement asymétrique, entre l'enseignant et l'élève, et entre des savoirs scolaires atomisés par les disciplines et les savoirs exogènes des élèves, souvent déconsidérés. La compartimentation, la hiérarchisation et l'antagonisme entre les savoirs entraînent la perte de sens d'une école aux finalités indécises qui ne permet pas de penser un monde complexe parce que les pratiques pédagogiques de l'éducation populaire portent un idéal de transformation sociale et d'autonomisation du sujet, seraient capables d'apporter une réponse alternative à la forme scolaire tout en renouvelant les finalités éducatives de l'école.

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy



**Rythmes scolaires : « Le centre de loisirs n'est pas une garderie » / Katia Arnold.**

*In* L'Express, 9 avril 2013.

[http://www.lexpress.fr/education/rythmes-scolaires-le-centre-de-loisirs-n-est-pas-une-garderie\\_1238336.html](http://www.lexpress.fr/education/rythmes-scolaires-le-centre-de-loisirs-n-est-pas-une-garderie_1238336.html)

La réforme Peillon instaure des activités périscolaires en plus des heures de classe. Celles-ci sont parfois très critiquées. Katia Arnold, directrice de centre de loisirs, les défend : « Leurs projets éducatif et pédagogique ne sont pas moins importants que celui des écoles ».

**Réforme des rythmes scolaires : n'oublions pas le mercredi et les vacances / Albert Sousbie et Erwann Tripon.**

*In* Loisirs éducation / JPA = La Jeunesse au plein air, septembre 2013, n° 448, p. 11-30.

La réforme des rythmes scolaires en école primaire a le mérite de reconnaître qu'il y a d'autres interventions éducatives que celles de l'école: celles des communes et des associations d'éducation populaire. Mais depuis la rentrée 2013, le débat public s'est beaucoup focalisé sur les activités périscolaires, autour de la journée de classe. Ce dossier propose de prendre du recul et de regarder les potentialités qu'offre cette réforme de mener une réflexion plus large sur l'ensemble des temps de l'enfant. \*

**Nouveaux rythmes : dans les locaux scolaires, une délicate cohabitation / Stéphanie Marseille.**

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 9 mars 2015, n° 2260, p. 26-28.

En droit, les communes peuvent utiliser les locaux scolaires après les cours. En pratique, c'est bien plus compliqué. Prenant acte des démarches locales, l'Éducation nationale a mis en place des modèles de charte de bonne utilisation des locaux, qui n'empêchent néanmoins pas les tensions.

**Les services dans le bon rythme... scolaire / Stéphanie Marseille.**

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 15 juin 2015, n° 2274, p. 21-26.

Une organisation transformée et des pratiques renouvelées : l'impact sur les services est loin d'être neutre, même quand la collectivité a anticipé le mouvement. Restructuration de la chaîne hiérarchique et travail en mode projet ont laissé leur empreinte. \*

**Changement de rythme / Jocelyn Verité.**

*In* Les cahiers de l'animation vacances loisirs / CEMEA = Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, octobre 2014, n° 88, p. 8-12.

Dès septembre 2013, 4000 communes ont opté pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Au-delà d'une mise en œuvre forcément singulière et inscrite dans un territoire, de quelle réflexion plus globale peut-on se nourrir pour les activités périscolaires? \*

**Dynamisez vos dispositifs périscolaires! / Florent Contassot.**

*In* Le journal de l'animation / Martin Média, septembre 2015, n° 161, p. 23-33.

Qu'en est-il un an après la généralisation de la réforme des rythmes éducatifs à l'ensemble de l'école primaire? Voit-on émerger ici et là des activités extraordinaires comme le suggérait en 2013 Vincent Peillon, des dispositifs novateurs ou ne constate-t-on que dysfonctionnement et fatigue?

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

### **Les groupements d'employeurs, solution idéale pour les activités périscolaires ?** / Jean-Damien Lesay.

*In* Localtis.info / Caisse des dépôts, 18 septembre 2014.

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250267730416&cid=1250267726356>.

Si quelques cas de maire frondeur ont attiré l'attention sur la difficulté à mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, l'essentiel des communes de France a fait face à cette nouvelle obligation. Certaines ont même fait appel à une solution originale mais peu connue : le groupement d'employeurs. Le principe est simple : plusieurs structures (collectivités, associations) se regroupent pour se partager le temps et le salaire d'un intervenant, tout en chargeant un tiers de gérer les aspects matériels (établissement du contrat, de la paie...). « C'est le système idéal, surtout si on le croise avec la réforme des temps partiels », constate Nicolas Verdon, président de la Fédération nationale Profession sport et loisirs (FNPSL), un groupement d'employeurs qui gère actuellement 24 700 emplois pour le compte de 12 600 structures adhérentes.

### **Le rôle des DDCS dans la réforme des rythmes** / Noura Kihal-Flégeau et Pascal Boucherit.

Préfecture de Maine-et-Loire, octobre 2013. — 29 p.

[http://www.maine-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/Le\\_role\\_de\\_la\\_DDCS\\_dans\\_la\\_reforme\\_des\\_rythmes\\_scolaires\\_octobre\\_2013-2.pdf](http://www.maine-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/Le_role_de_la_DDCS_dans_la_reforme_des_rythmes_scolaires_octobre_2013-2.pdf)

### **Penser les temps de son accueil** / Matthieu Garnier.

*In* Le journal de l'animation / Martin media, mars 2012, p. 21-31.

Penser l'organisation de sa journée en conciliant sens pédagogique et efficacité est un vrai défi pour tout organisateur ou directeur d'ACM (accueil collectif de mineurs).

### **Rythmes éducatifs : animateurs, c'est à vous de jouer** / Florent Contassot et Mélanie Martinez.

*In* Le journal de l'animation / Martin media, décembre 2013, n° 144, p. 21-33.

La réforme des rythmes éducatifs continue à alimenter le débat au fil des mois. On parle de la fatigue des enfants, de la qualité des temps d'activité, du financement de la réforme, du recrutements des encadrants... mais, au final, peu du travail des animateurs au quotidien et de l'investissement dont ils font preuve. Ce dossier se concentre sur la place des animateurs et les conséquences de la réforme sur leur métier.

### **Rythmes scolaires : les désillusions des animateurs périscolaires** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette.fr / groupe Moniteur, 7 octobre 2013.

<http://www.lagazettedescommunes.com/198714/rythmes-scolaires-les-desillusions-des-animateurs-periscolaires/>

Fatigués, en souffrance et frustrés : les animateurs, coordinateurs, directeurs de centre de loisirs ou d'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) accusent le coup de la réforme. Ils dénoncent surtout le manque de place fait à l'animation et à l'éducation populaire par les nouveaux rythmes.

<http://www.lagazettedescommunes.com/dossiers/rythmes-scolaires-comment-mettre-en-place-la-reforme-a-quels-couts/>

### **Animateur : l'acquisition de nouvelles compétences s'avère inéluctable** / Julie Krassovsky.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 17 juin 2013, n° 2178, p. 64.

La loi *Peillon* et la réforme des rythmes scolaires mettent en lumière la fonction d'animateur. Bien que leur métier se soit professionnalisé ces dernières années, les animateurs vont devoir faire évoluer leurs compétences.

**Animateur périscolaire : une professionnalisation espérée avec la réforme des rythmes scolaires** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 27 octobre 2014, n° 2242, p. 62.

L'attente était grande, chez les animateurs, d'une valorisation de leur métier et d'une plus grande professionnalisation. Elle reste pour l'heure déçue.

**ATSEM : comment optimiser leur travail ?** / Martine Doriac.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 8 novembre 2010, n° 2052, p. 62-64.

Une récente étude comparative de la FMVM (Fédération des maires des villes moyennes) dévoile quelques leviers à actionner pour optimiser la gestion des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et la surveillance des repas.

**Les collaborations enseignants-ATSEM : des principes aux pratiques** / Loire-Atlantique. Direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Mission école maternelle

*In* Maternelles 44, n° 8, avril 2014, p 1-4.

<http://www.ia44.ac->

[nantes.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHIER=1424145693574](http://www.ia44.ac-nantes.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1424145693574)

**La pause méridienne et la restauration scolaire, enjeux d'une journée scolaire** / un atelier animé par Michel Lejeune ; propos recueillis par Patrick Cros.

*In* L'enfant et l'école, p. 46.

Académie de Dijon, [sans date].

<http://ia58.ac-dijon.fr/Formation/documents/DefranceFenetressurcours.pdf>

**L'éducation continue pendant la pause repas.**

*In* La Nouvelle république.fr, 12 octobre 2012.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Communes/Saint-L%C3%A9ger-de-la-Martini%C3%A8re/n/Contenus/Articles/2012/10/12/L-education-continue-pendant-la-pause-repas>

**La pause méridienne s'impose** / Ornella Del Giudice.

*In* Acteurs de la vie scolaire / Territorial, février 2011, n° 24, p. 6-8.

Entre-deux temps d'enseignement, la pause méridienne doit répondre aux différents besoins de l'enfant tant au niveau nutritionnel qu'au niveau éducatif. Malmenée par la réforme des rythmes scolaires, on peut craindre qu'elle serve de variable d'ajustement ; néanmoins, élus et professionnels sont de plus en plus conscients de son importance.

## SIESTE

**La sieste a-t-elle encore et toujours sa place à l'école ?** / Michelle Pouyet.

*In* La lettre de l'enfance et de l'adolescence / Érès, janvier 2008, n° 71, p. 63-68.

[www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2008-1-page-63.htm](http://www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2008-1-page-63.htm)

Plan de l'article :

- La sieste appartient à la nuit des temps...
- La sieste un temps nécessaire, et pour qui ?
- Et les familles dans tout cela ?

## JEU

**Laissez-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants** / par Jane Hewes ; Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants.

Conseil canadien pour l'apprentissage = Canadian Council on Learning, [sans date].

[http://www.ccl-cca.ca/pdfs/ECLKC/lessons/Versionoriginale\\_Carnetdusavoir.pdf](http://www.ccl-cca.ca/pdfs/ECLKC/lessons/Versionoriginale_Carnetdusavoir.pdf)

**À l'école du jeu** / Mattea Battiglia.

In *Le Monde*, 30 mars 2013, n° 21 211, supplément *Culture et idées*, p. 6. \*

## SPORT

**Valoriser la fonction sociale et éducative du sport : jeunesse, sports et vie associative** / Fabienne Bourdais, Jean-Patrick Pierre.

In *Les cahiers dynamiques* / Érès, février 2005, n° 34, p. 31-32.

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=LCD\\_034\\_0031](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LCD_034_0031)

Le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative fait de la valorisation de la fonction sociale et éducative du sport un objectif prioritaire, comme le rappellent les auteurs, tous deux en poste à la direction des sports, au bureau des fédérations multisports et de l'animation sportive territoriale.

**Réforme des rythmes scolaires : une carte à jouer pour le sport ?** / Michel Pautot, Serge Pautot.

In *Bulletin Légisport*, mars 2015, n° 112, p. 1-9.

### Sommaire

- Les nouveaux horaires de la réforme : les accueils de loisirs périscolaires
- Une opportunité de collaboration avec les associations sportives
- Modèle de convention à titre gratuit (convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour les niveaux maternelle et primaire)
- Les conditions juridiques d'intervention des clubs
- Le coût de la réforme : qui va payer et comment ?
- Rythmes scolaires et inégalités entre communes (Joseph Pinard, ancien député, historien et enseignant, témoigne sur les initiatives de territoires) \*

**Rythmes scolaires : le sport en pole position** / David Picot.

In *Acteurs du sport / Territorial*, janvier 2015, n° 165, p. 12-14.

La réforme des rythmes scolaires a dressé une passerelle entre deux mondes qui se côtoyaient trop peu : l'Éducation nationale et les fédérations sportives, lesquelles ont sauté sur l'occasion, au point que sept à huit activités proposées sur dix dans les accueils périscolaires relèvent du sport. Cela contribuera-t-il à réduire les inégalités d'accès à la pratique, son objectif numéro un ? Pas si sûr..

**Différencier le traitement des activités selon les temps de l'enfant** / Jacques Brouleau.

In *Revue EPS*, septembre 2014, n° 362, p. 26-28.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et le développement d'activités périscolaires, en particulier sportives, invite à interroger les contenus proposés selon les objectifs assignés à chaque temps éducatif.

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

### **Rythmes scolaires : le sport en fait-il trop ?**

*In* Acteurs du sport / Territorial, décembre 2013, n° 154, p. 10-12.

Depuis la rentrée 2013, environ 4 000 collectivités mettent en œuvre les nouveaux rythmes scolaires. La plupart ont choisi d'ajouter du sport dans les nouveaux temps périscolaires apparus via la réforme mais le résultat laisse parfois à désirer, tant au niveau organisationnel que sur le plan des rythmes de l'enfant.

### **Rythmes scolaires : quels enjeux pour les associations sportives ?**

*In* Sport dans la cité / FNOMS = Fédération nationale des offices municipaux du sport, 30 avril 2013, n° 214, p. 6-11.

### **Le sport victime des rythmes scolaires ? / Laurent Bigot.**

*In* Acteurs du sport / Territorial, 30 avril 2013, n° 148, p. 12-14.

En modifiant les rythmes scolaires, la loi d'orientation pour la refondation de l'école allonge le temps périscolaire et oblige les collectivités à proposer aux enfants des activités éducatives complémentaires. Le sport en fera nécessairement partie, avec des conséquences inattendues.

### **Réforme des rythmes scolaires : quel impact sur les services des sports ?**

**Enquête de l'ANDISS** / par L. Bigot.

*In* Lagazette.fr / groupe Moniteur, 7 février 2013. — Mise à jour le 22 février 2013.

<http://www.lagazettedescommunes.com/153284/exclusif-reforme-des-rythmes-scolaires-quel-impact-sur-les-services-des-sports-enquete-de-landiis/>

L'Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports a présenté son enquête *Rythmes scolaires et activités sportives* lors de ses 7<sup>e</sup> Journées d'études nationales, les 6 et 7 février 2013, à Villeurbanne. Elle révèle une grande incertitude liée à la délicate question des activités sportives dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et des collectivités déjà à la recherche de solutions à moindre coût.

### **Rythmes scolaires : que va devenir la natation ? / Jean-Claude Cranga.**

*In* Acteurs du sport / Territorial, 31 janvier 2013, n° 145, p. 16.

La France s'est donnée deux ans pour adapter ses rythmes scolaires. Les orientations ne seront pas sans incidence sur l'apprentissage de la natation.

## **INFORMATIQUE – AUTOMATIQUE**

### **Issy, c'est déjà demain ! : découvrir le code informatique et les robots en périscolaire / Sasha Terguev.**

*In* Le journal de l'animation / Martin Média, mai 2015, n° 159, p. 54-57.

Apprendre le code informatique, mais aussi programmer des robots et évoluer avec eux. Telle est la réalité des enfants d'Issy-les-Moulineaux au travers d'ateliers périscolaires et d'un lieu d'expérience et d'interaction avec des robots humanoïdes.

## **ACTIVITÉS EN BIBLIOTHÈQUE**

*Cf. page 13, sous-partie 2.5*

## ARTS PLASTIQUES

### **Arts plastiques : 20 activités pour le périscolaire** / Évelyne Odier.

*In* Le journal de l'animation / Martin Média, novembre 2014, n° 153, p. 43-53.

La réforme des rythmes éducatifs a donné naissance à de nouveaux temps d'activités périscolaires, sur des séances parfois courtes, avec des groupes relativement nombreux, qui demandent à l'animateur des capacités d'organisation différentes par rapport à ce qu'il peut proposer plus couramment sur le temps extrascolaire ou durant des séjours. Alors, comment mener un atelier d'arts plastiques avec une certaine exigence de qualité, tout en entrant dans le cadre imposé? Comment se positionner par rapport aux créations des enfants, comment les motiver? Et surtout quelles activités concrètes mettre en avant sur des temps courts? Ce sont ces questions qu'explore ce dossier, en livrant des conseils pratiques et une vingtaine d'activités clef en main, autour du dessin, du découpage, de la peinture ou des créations en volume, individuelles ou collectives.

## 2.9 COMPTES-RENDUS D'EXPÉRIENCE ET EXEMPLES

*Classement alphabétique par région, département et commune*

### **Alsace Lorraine Champagne-Ardenne. Haut-Rhin. Dannemarie**

#### **Une coordinatrice pour la cohérence des TAP** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, n° 2186, 2 septembre 2013, p. 30-32.

### **Alsace Lorraine Champagne-Ardenne. Haut-Rhin. Ribeauvillé**

#### **Organiser la mobilité des animateurs pour contrer le turnover** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 2 décembre 2013, n° 2199, p. 72.

<http://archives.lagazettedescommunes.com/22949026/organiser-la-mobilite-des-ew-animateurs-ew-pour-contrer-le-turnover>

Pour éviter que l'ennui ne gagne ses animateurs périscolaires, la communauté de communes du pays de Ribeauvillé encourage l'expression de leurs talents. « Nous embauchons des personnes pourvues du BAFA, certes, mais je recherche aussi le petit plus: cela peut être du *scrapbooking*, de la danse *country*, de la cuisine, de la mosaïque, etc. Nous encourageons les animateurs à monter des activités et des spectacles selon leurs intérêts et je compose les équipes de façon à équilibrer ces talents », explique Marie-Paule Thomas, responsable du service « enfance-jeunesse ».

### **Auvergne Rhône-Alpes. Haute-Savoie**

#### **Espace ludique en milieu scolaire en Haute-Savoie.**

Ministère de l'éducation nationale, 9 décembre 2013. — 1 vidéogramme (4 min 7 s).

[http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode\\_player=1&theme=203&video=287418](http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode_player=1&theme=203&video=287418)

### **Auvergne Rhône-Alpes. Vienne**

#### **Différencier le traitement des activités selon les temps de l'enfant** / Jacques Brouleau.

*In* Revue EPS, septembre 2014, n° 362, p. 26-28. \*

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

## Bourgogne Franche-Comté. Haute-Saône

### **Une articulation scolaire-périscolaire exemplaire au pôle éducatif de Traitiefontaine.**

Rectorat de l'académie de Besançon, 18 février 2015.

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article5471#5471>

Le 17 février 2015, le recteur Jean-François Chanet a échangé avec l'ensemble de l'équipe enseignante et les élèves d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) haut-saônois, ainsi qu'avec la responsable du secteur péri-éducatif de la communauté de communes du pays riolais.

## Bretagne. Morbihan

### **Guide des temps périscolaires en Morbihan** / [ouvrage collectif].

UNAF, janvier 2011. — 78 p.

[http://www.unaf.fr/IMG/pdf/Guide\\_periscolaire2011.pdf](http://www.unaf.fr/IMG/pdf/Guide_periscolaire2011.pdf).

## Bretagne. Morbihan. Lorient

### **Zen attitude : du yoga avant ou après la cantine.**

*In* Lorient mag' / Mairie de Lorient, avril 2005.

<http://www.respyrs.fr/jacquin.htm>

## Centre Val-de-Loire. Indre. Argenton-sur-Creuse

### **L'expérience en animation est primordiale** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 2 septembre 2013, n° 2186, p. 30-32.

## Centre Val-de-Loire. Loiret. Saran

### **Saran (Loiret) : des temps périscolaires très éducatifs** / Stéphanie Marseille.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 5 janvier 2015, n° 2251, p. 33.

« Pour mener une activité de qualité, 45 minutes, c'est bien trop court, surtout s'il faut prendre le bus... » La ville a donc opté pour le regroupement des sessions de temps d'activités périscolaires (TAP) le vendredi après-midi, en espérant diminuer les contraintes logistiques.

## Centre Val de Loire. Indre. Tours

### **Une maternelle à l'épreuve des rythmes scolaires.**

*In* Le Monde, 20 octobre 2013, p. 10.

Près de Tours, des activités ludiques facilitent la réforme chez les plus petits, où se concentrent les difficultés. \*

## Île-de-France. Hauts-de-Seine. Issy-les-Moulineaux

### **Issy, c'est déjà demain! : découvrir le code informatique et les robots en périscolaire** / Sasha Terguev.

*In* Le journal de l'animation / Martin Média, mai 2015, n° 159, p. 54-57.

Apprendre le code informatique, mais aussi programmer des robots et évoluer avec eux. Telle est la réalité des enfants d'Issy-les-Moulineaux au travers d'ateliers périscolaires et d'un lieu d'expérience et d'interaction avec des robots humanoïdes.

\* Document ne figurant pas dans le fonds documentaire de l'INSET de Nancy

### Île-de-France. Seine-et-Marne. Serris

#### **Une concertation locale exhaustive afin de choisir les activités périscolaires.**

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 15 avril 2013, n° 2169, p. 31.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune des Serris entend offrir des activités périscolaires supplémentaires de qualité. Pour en fixer le contenu et les coûts, la ville a mis en place une large concertation.

### Île-de-France. Yvelines. Bonnières-sur-Seine

#### **Espaces ludiques en milieu scolaire /** Victor Cazals, Nicolas Corbic ; Pôle images numériques du CRDP de Versailles.

Rectorat de l'académie de Versailles, 25 janvier 2013. — 1 vidéogramme (4 min 56 s).

<http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article91>

### Nord Pas-de-Calais Picardie

#### **Espaces ludiques en milieu scolaire : reportage /** CRDP Nord Pas-de-Calais.

Ministère de l'éducation nationale, 9 décembre 2013. — 1 vidéogramme (7 min 48 s).

<http://www.eduscol.education.fr/pid23363-cid55845/espaces-ludiques.html>

La dame qui s'exprime encadre les enfants à la cantine.

### Nord Pas-de-Calais Picardie. Nord. Cambrésis

#### **Temps d'activités périscolaires : trois communes du pays du Cambrésis mutualisent leurs animateurs (59) /** Emmanuelle Stroesser.

*In* Mairieconseils.net / Caisse des dépôts, 19 janvier 2015.

<http://www.mairieconseils.net/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1250268253088>.

En mutualisant leurs animateurs depuis la rentrée 2014, trois communes rurales, comptant entre 539 et 2.255 habitants, ont trouvé les moyens suffisants pour proposer aux élèves fréquentant leurs écoles respectives une large offre pour les temps d'activités périscolaires.

### Nord Pas-de-Calais Picardie. Nord. Lille

#### **À midi l'animateur prend le relais /** Stéphane Menu.

*In* Acteurs de la vie scolaire / Territorial, novembre 2011, n° 31, p. 17.

À Lille et à Grenoble, la volonté d'animer la pause méridienne s'est traduite par la naissance d'un nouveau métier de vacataire: l'animateur référent. Celui-ci est chargé d'organiser, de coordonner, et d'évaluer les activités mises en place et de tenir régulièrement informés les parents. L'idéal consiste à créer une atmosphère de travail collective avec les enseignants pour que les animations choisies s'inscrivent dans la dynamique du projet éducatif global de l'école.

#### **Lille (Nord) : recruter des étudiants motivés pour animer les nouvelles activités périscolaires /** Emmanuelle Lesquel.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 7 septembre 2015, n° 2283, p. 42.

Afin de faciliter le recrutement d'étudiants pour assurer l'animation des nouvelles activités périscolaires de ses 522 classes, la ville a signé un partenariat original avec entre autres l'université Lille 3.

VTT, théâtre ou programmation d'un robot... Durant l'année scolaire, chaque enfant a accès gratuitement à un parcours de trois modules, chacun composé de douze séances de 1 heure 35. Le choix des 1 116 modules disponibles a été réalisé en collaboration avec les directeurs d'école.



### **Nord Pas-de-Calais Picardie. Pas-de-Calais. Arras**

**Arras : des référents pour les rythmes** / Stéphanie Marseille.

*In* Acteurs de la vie scolaire / Territorial, février 2014, n° 54, p.14.

Pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires et répondre aux exigences, Arras a créé trois postes de coordination : manager de proximité, manager pédagogique et référent de site.

### **Normandie. Seine-Maritime. Saint-Étienne-du-Rouvray**

**Coéducation et continuité éducative : analyse d'une pratique locale [Assises de l'éducation, 20 novembre 2013, Saint-Étienne-du-Rouvray]** / Dubois Émilie, Lescouarch Laurent.

*In* Ça change la ville : donner un territoire à la bienveillance éducative [compte-rendu] / Mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray, 20 novembre 2013, p. 10-13.

[http://ser76-production.s3.amazonaws.com/pdf\\_attachments/pdfs/6janvieroriginal/compte\\_rendu\\_assisesBATweb.pdf](http://ser76-production.s3.amazonaws.com/pdf_attachments/pdfs/6janvieroriginal/compte_rendu_assisesBATweb.pdf)

Présentation de l'étude menée par le laboratoire CIVIIC (Centre interdisciplinaire sur les valeurs et les idées, les identités et les compétences) de l'Université de Rouen sur le fonctionnement de la politique co-éducative de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray mise en œuvre pendant quatre ans.

### **Provence Alpes Côte d'Azur. Gard. Saint-Privat-des-Vieux**

**Saint-Privat : à la découverte du kamishibai** / Clémentine Tarquini.

*In* Acteurs de la vie scolaire / Territorial, décembre 2014, n° 62, p. 14.

À Saint-Privat-des-Vieux, où 450 enfants sont scolarisés dans trois groupes scolaires, les agents chargés des activités périscolaires ont été formés à une technique de contage japonaise.

[https://www.youtube.com/watch?v=IVGGwKwN\\_sQ](https://www.youtube.com/watch?v=IVGGwKwN_sQ).

### **Provence Alpes Côte d'Azur. Var. Toulon**

**Harmoniser les interventions pour améliorer le service scolaire** / par Sophie Le Gall.

*In* La gazette des communes, des départements, des régions / groupe Moniteur, 4 juin 2012, n° 2129, p. 34.

<http://archives.lagazettedescommunes.com/17731846/-ew-harmoniser-ew-les-interventions-pour-ameliorer-le-service-scolaire>

À Toulon, l'analyse de la journée type d'un enfant a eu un double impact : le développement de l'accueil et la valorisation du rôle de l'ensemble des professionnels qui constituent la communauté éducative.

---

*Production :*

Jurain Hélène ; avec la collaboration d'Anne Aba-Perea et Nadège Laurent-Bary  
Centre de documentation

Service de la communication et des ressources formatives

INSET de Nancy

CS 20442 | 1 boulevard d'Austrasie

54001 Nancy CEDEX

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

☎ 03 83 19 23 10 (ligne directe)

☎ 03 83 19 22 19

✉ [helene.jurain@cnfpt.fr](mailto:helene.jurain@cnfpt.fr)

---